

Analyse de la Pratique Professionnelle (APP)



Cabinet Pédagogique Virtuel

Qu'est-ce que l'APP ?

L'Analyse de la Pratiques Professionnelles (A.P.P.) est un espace d'échange qui permet aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques au quotidien. C'est une méthode de réflexion fondée sur l'expérience du terrain, des préoccupations habituelles, des questionnements et des difficultés de chaque professionnel au sein des EAJE.

C'est un espace pour libérer la parole ce qui permet d'appréhender les situations de travail avec plus du recul et de maintenir un positionnement professionnel.

L'APP permet également d'acquérir, d'approfondir des connaissances professionnelles ou aborder des thématiques constructives pour une cohésion d'équipe, dans un but d'une réussite commune.

Pourquoi ?

En EAJE, le personnel est pluridisciplinaire, ce qui entraîne une disparité de points de vue : social, éducatif, soin...

Aussi, ces différents regards divergent parfois mais convergent vers un même but : répondre aux besoins de l'enfant, l'accompagner dans son développement, son autonomie et soutenir les familles au quotidien.

L'APP permet de valoriser le travail de chacun sans jugement et distinction, et affirmer son identité professionnelle.

Ainsi, les séances d'analyses des pratiques professionnelles permettent de dynamiser une institution, et, par le questionnement régulier des pratiques, d'inscrire la structure dans une démarche qualité d'amélioration continue.

L'analyse des pratiques professionnelles a pour objectif de permettre aux professionnelles d'avoir un lieu propice à la parole, à l'échange et à l'élaboration d'une pédagogie pensée, validée ensemble. L'objectif premier étant la cohésion d'équipe.

- Observation et prévention de l'épuisement professionnel
- Ecoute bienveillante des difficultés rencontrées au quotidien
- Étayage proposé à l'équipe dans sa pratique professionnelle
- Apporter des solutions concrètes pour favoriser le mieux-être des professionnels, la libération de la parole et des émotions.
- Dynamiser l'esprit de groupe et la motivation par un travail commun sur des difficultés communes
- Coconstruire le sens des pratiques et une culture commune
- Sensibiliser, explorer et développer les techniques professionnelles
- Apporter un nouveau regard sur la posture professionnelle
- Professionnalisation des pratiques professionnelles et prise de recul
- Développer la pensée constructive autonome pour les professionnels et les équipes afin d'appréhender les situations professionnelles du quotidien



Rôle de l'intervenant

L'intervenant est **Diplômé d'état d'Educateur de Jeunes Enfants**, expert en petite enfance et **formé par Alexia cofondatrice, EJE et certifiée RNCP "Animer des groupes d'analyse de la pratique professionnelle dans le champ social et médico-social"**

Le travail d'accompagnement ne consiste pas à « donner des leçons » ou à « apporter les bonnes réponses » ni de « solutions clés en main ». L'intervenant ne juge pas les pratiques, ni les mots ni les émotions. Il guide la réflexion de l'équipe à partir leurs questionnements. Il aide à construire des significations autour d'une situation ou de faits.

L'EJE part d'un constat, analyse et développe sa pensée vers une représentation plus objective de la réalité. L'intervenant aide les professionnels à dépasser les difficultés ou la souffrance.

Il appuie ses interventions sur des bases théoriques solides et de son regard d'EJE terrain.





Modalité d'intervention

Les 6 règles du groupe :

1. Une démarche personnelle et volontaire de participation.
2. Le respect de l'autre et de sa parole, l'écoute de l'autre.
3. Le non-jugement.
4. La confidentialité : « ce qui est dit ici n'en sort pas ».
5. La liberté d'expression dans le cadre adopté.
6. La solidarité et l'engagement dans le processus d'élaboration du groupe.



Méthodologie d'une séance

En amont, une première rencontre par téléphone ou visioconférence est organisée afin de présenter le cadre, la charte, la règlementation et la contractualisation de l'APP. (Hors temps de l'analyse de pratiques professionnelles). Puis un rdv est finalisé pour se déplacer sur la structure (possibilité d'entretien distanciel).

1. Présentation
2. Rappel des règles du groupe
3. Présentation de la situation individuelle ou des situations rencontrées par les professionnels dans leurs actions faits, ressentis, représentations et verbalisation du vécu
4. Questionnements : solliciter les échanges de points de vue, confronter les visions, détailler les éléments observables.
5. Analyse par le groupe : prise de recul, compréhension, recherche de solutions, libérer la parole
6. Accompagner vers la construction d'autres significations et représentations de la réalité
7. Aider à établir des liens de causalités et élaboration d'hypothèses (le « pourquoi »)
8. Accompagner le groupe à déterminer des pistes d'actions, de postures et des pistes de solutions progressives.
9. Feedback avec le groupe

Une situation peut se traiter sur plusieurs séances d'APP et chaque analyse est unique.



Lieu

- **En présentiel** : dans une structure pouvant accueillir un nombre suffisant de participants, hors présence des enfants.
- **En visioconférence** : collective, à l'aide d'une salle munie d'une visioconférence (webcam, micro de salle, enceintes) ou individuelle et les participants sont connectés de leurs postes.

€ Tarifs

- **En présentiel** : 120 €/h
- **En visioconférence** : 100€/h



Le financement

- Fond Propre
- OPCO EP prend en charge une partie des séances d'APP
- OPCO Uniformation (se renseigner)



Durée des sessions

- **2 heures** environ sont préférables

Ce format offre plus de possibilités d'accompagner chacun des professionnels dans ses préoccupations en évitant de générer trop de frustration. Il est parfois difficile de traiter l'ensemble des situations apportées dans la même séance.



Rythme

Tous les mois dans un idéal, et dans la réalité 3 à 4 séances par an.



Effectif

En présentiel : Jusqu'à 10 personnes (adaptable selon vos besoins)

En visioconférence : jusqu'à 6 personnes (adaptable selon vos besoins)



Confidentialité

Le contenu des séances d'analyse des pratiques professionnelles est maintenu confidentiel dans le respect des dispositions législatives.



Modalités de restitutions : bilans

Un questionnaire de satisfaction sera transmis à la fin de chaque séance, afin d'adapter le contenu des séances aux besoins de chacun.

Un bilan sera réalisé en fin d'année avec le financeur et portera sur l'engagement des équipes dans ce processus et des conditions des poursuites éventuelles de ce travail. Il portera sur les dynamiques générales et l'évolution des pratiques